



Le Javro © Eduardo Soteras / WWF Schweiz

Factsheet

Perle de rivière Le Javro (FR)



Statut de protection:
Insuffisant

Particularité

Le Javro est un cours d'eau très dynamique avec un important potentiel de charriage et de petits bras morts en marge du lit principal. Il forme aussi une zone alluviale magnifique en ce moment en consultation pour l'inventaire des zones alluviale d'importance nationale.

Sauvage, parfois fougueux, le Javro imprègne la vallée de la Valsainte de son caractère encore naturel, avant de s'écouler dans le Lac de Montsalvens et la Jogne à la hauteur de Charmey. Malgré quelques aménagements et une extraction limitée de gravier, le Javro abrite des espèces rares et prioritaires dont des populations autochtones de truites et de chabots.

Le cours d'eau

Le Javro prend sa source sur les pentes de la Patta et de la Balisa, dans des zones de flysch des Préalpes, et s'écoule jusqu'au lac de Montsalvens dans un lit relativement étroit, large de 20 à 50 m. Il donne d'ailleurs son nom et son caractère à la petite vallée qui s'étend au nord-est du village de Cerniat, entre le couvent de la Valsainte et le village de Charmey. Alimenté par plusieurs petits cours d'eau à forte pente (ruisseau de l'Essert, ruisseau d'Allières, ruisseau des Echelettes pour les plus importants), le Javro est un cours d'eau de régime pluvio-nival, typique de l'étage montagnard du versant nord des Alpes. Le cours d'eau charrie une grande quantité de matériaux solides, essentiellement des sédiments grossiers qui forment de nombreux bancs de gravier tout au long de son cours jusque dans le lac de Montsalvens. Il s'écoule le plus souvent en tresses dans un lit plutôt rectiligne, mais jamais sur du rocher. C'est à la fonte des neiges ou lors de fortes pluies au printemps que le caractère sauvage et fougueux du Javro peut être admiré. Lors de crues, il inonde les forêts alluviales attenantes qui gardent un caractère pionnier. Même si le Javro a gardé des caractéristiques écomorphologiques proches de l'état naturel, des aménagements ponctuels des rives sont visibles et quelques seuils artificiels (en béton, relativement élevés) protègent le lit de l'érosion.

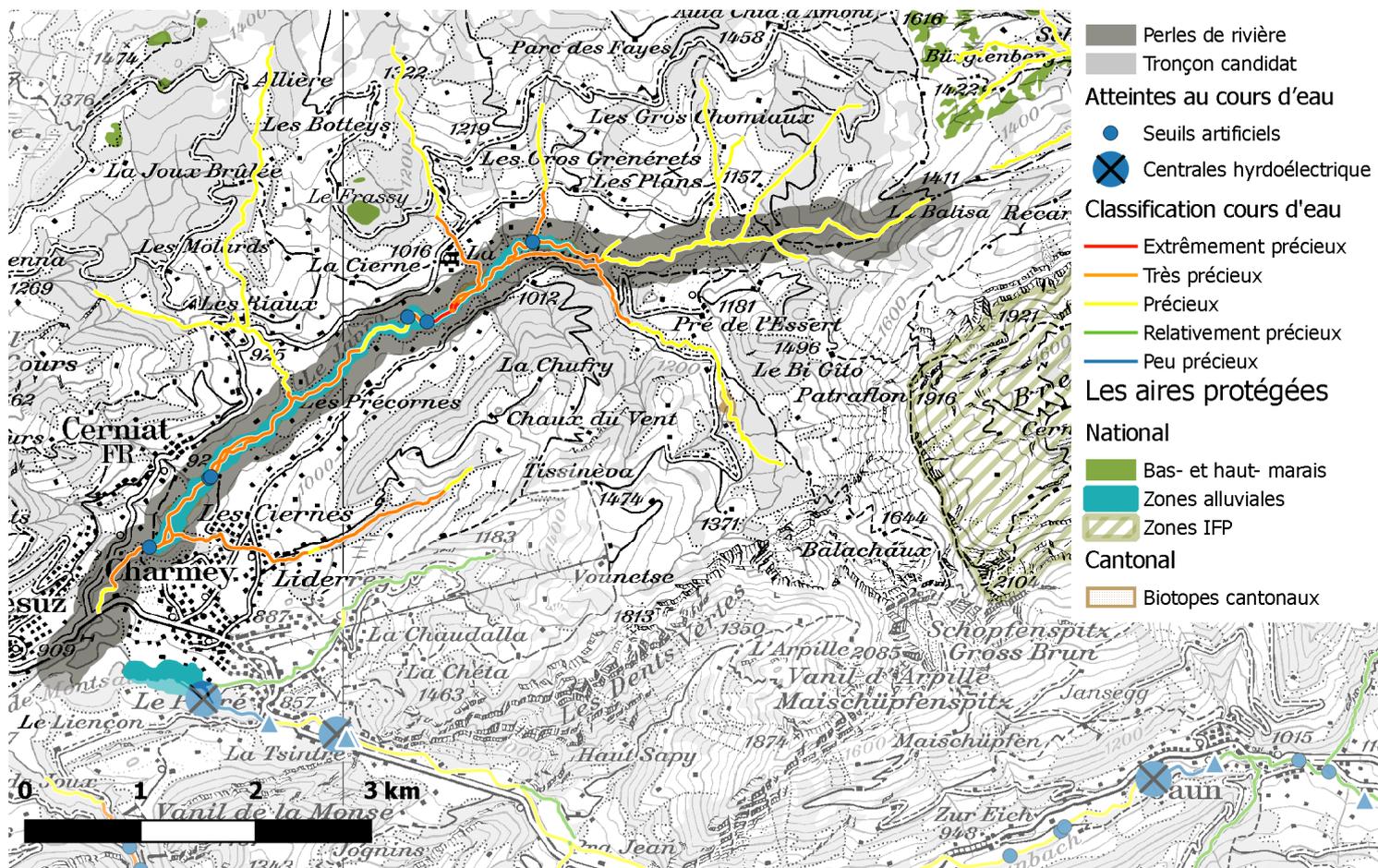
Milieux naturels et espèces

Au vu de sa grande dynamique, le cours du Javro montre des surfaces de sédiments nus entourées de manteaux d'aulne blanc, avec parfois des surfaces colonisées par de la végétation herbacée pionnière. Les rives sont largement naturelles avec un manteau forestier qui les séparent des zones agricoles environnantes. Une grande partie du cours du Javro, des Reposoirs jusqu'au Pellet d'Avau à la hauteur de Charmey, est candidat à une inscription à l'inventaire des zones alluviales d'importance nationale.

Le Javro héberge le cortège typique des espèces de ce genre de cours d'eau. Même si les données concernant la macrofaune benthique sont lacunaires, on peut s'attendre au vu des milieux présents à ce que des espèces rares d'éphémères, de trichoptères et de plécoptères soient présents dans le Javro. Des populations de truites de rivière et de chabots communs se reproduisent naturellement dans le cours d'eau.

Points clés

- Type de perle: bassin versant
- Périmètre: de la source jusqu' à l'embouchure du lac de Montsalvens
- Typologie de cours d'eau: calcaire, à débit élevé, de pente moyenne, de l'étage montagnard du versant nord des Alpes
- Linéaire perle: 10.6 km
- Milieux naturels: zone alluviale d'importance nationale
- Espèces: truite de rivière, chabot commun, macrofaune benthique



Source fonds de cartes: Office fédérale de topographie

Statut de protection et menaces potentielles

Objectifs à atteindre

- Assainissement des seuils artificiels.
- Assainissement des sites d'extraction du gravier.
- Classement définitif comme zone alluviale d'importance nationale.

Le site est actuellement proposé comme zone alluviale d'importance nationale par l'OFEV (en consultation). Le Javro figure également dans le réseau écologique national (REN) comme zone d'extension aquatique.

Deux sites d'extraction du gravier sont recensés par le canton dans son rapport sur l'assainissement du régime de charriage: alors que le degré d'atteinte d'un des sites est considéré comme nul puisque ponctuel (unique extraction en 2011), l'autre site d'extraction a un impact notable sur le régime de charriage du Javro, avec une autorisation actuellement fixée à 2800 m³/an.